

CONDITIONS GENERALES D'ABONNEMENT EN LIGNE

Définition

Souscripteur : désigne toute personne physique ou morale désirant souscrire en ligne un contrat d'abonnement au service de l'eau et/ou de l'assainissement auprès de la Régie des eaux DLVAgglo.

Description

Pour souscrire en ligne un abonnement au service de distribution d'eau opéré par la Régie des eaux DLVAgglo dans sa commune, le Souscripteur doit accepter les conditions d'abonnement en ligne de Régie des eaux DLVAgglo, décrites ci-dessous, en sus des conditions d'abonnement au service de l'eau et de l'assainissement décrites dans le règlement de service.

Si le Souscripteur ne souhaite pas accepter les conditions d'abonnement en ligne de la Régie des eaux DLVAgglo, il a la possibilité d'effectuer sa demande d'abonnement par téléphone ou auprès de l'accueil de notre service abonnés.

L'abonnement au service de distribution d'eau via une commande en ligne constitue une commande avec obligation de paiement.

Pour pouvoir s'abonner en ligne, le Souscripteur devra :

- Opter pour le prélèvement bancaire ou la mensualisation de ses factures d'eau, pour ce contrat d'abonnement avec obligation de paiement (voir « conditions d'adhésion au prélèvement bancaire ci-dessous) ;
- Opter pour que la fourniture d'eau débute dès sa commande d'abonnement et soit maintenue durant le délai de rétractation (qui expirera quatorze jours après le paiement de sa facture d'accès au service). Les consommations d'eau effectuées par le

Souscripteur entre la date de la commande et celle de l'éventuelle rétractation nous seront dues.

Les informations sont recueillies lors de votre abonnement en ligne par Régie des eaux DLVAgglo aux fins de gestion de votre abonnement au service de l'eau et/ou de l'assainissement (ouverture d'un abonnement, facturation, gestion des interventions, gestion des compteurs et du réseau, recouvrement des impayés, gestion des contentieux, pilotage de la qualité de service). Elles sont conservées pendant toute la durée de votre abonnement (pendant la durée du recouvrement pour les factures) le temps strictement nécessaire à la gestion de la relation commerciale par la Régie des eaux DLVAgglo, et sont supprimées dès la fin de la relation.

Elles sont traitées par le service abonné du service d'eau et/ou assainissement.

Cependant, toutes données permettant d'établir la preuve d'un droit ou d'un contrat, ou d'une politique d'archivage peuvent être conservées à cette fin conformément aux dispositions en vigueur (délais de prescription, obligation légales de conservation, etc.). Les données collectées ne sont pas destinées à être transférées à des tiers et restent sur le territoire de l'Union Européenne. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou de limitation du traitement des données à caractère personnel vous concernant. Vous pouvez également définir des directives sur le sort de vos données après votre mort. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant :
- Par courrier à : Régie des eaux DLVAgglo – 1, rue du Château - BP20 – 04180 Villeneuve
- Par mail au Délégué à la protection des données (ou DPO) : dpo-regieeau@dlva.fr
Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle en vous adressant à la CNIL.